



Arnaud MAC-LEAN
☎ : 06 61 42 14 03

Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Angres, le 15/05/2021

Information à

- Mmes et MM. les Présidents des clubs, s/c des Correspondants
- Aux parents des joueurs sélectionnés

Madame, Monsieur,

Votre fille ou votre fils a été sélectionné pour un stage départemental par la commission technique départementale,

Le principal critère de sélection était les résultats dans les différentes compétitions qui pouvaient se dérouler au cours de la saison. Mais avec l'arrêt de ces dernières, dû à la crise sanitaire, nous n'avons plus de résultats sportifs depuis des mois. Aussi afin d'établir une liste de joueurs pouvant prétendre à être sélectionnés, nous avons été dans l'obligation de revoir ses critères et de prendre un peu plus en compte les actions de détection et stage qui ont pu se dérouler durant les derniers mois mais aussi des retours d'entraîneurs de clubs avec qui nous avons des contacts.

Cette sélection n'est pas une chose acquise et devrait à nouveau se justifier par les résultats sportifs des lors que nos compétitions auront repris.

Aussi il est important de rappeler que les exigences ne peuvent pas être les mêmes pour un benjamin 2 que pour un poussin en terme de détection, de ce fait :

Pour un benjamin(e) 2^{ème} année, les résultats au critérium fédéral régional seront pris en compte

Pour un benjamin(e) 1^{ère} année, les résultats au critérium fédéral départemental ou régional seront pris en compte

Pour un poussin, ce seront les résultats aux actions de détection comme le challenge détection ou le GPJ, les résultats au critérium ne seront qu'un plus pour justifier sa sélection.

Toutes les informations relatives à ces épreuves sont sur le site du CDTT62 ainsi que les modalités d'inscriptions.

Aussi une présence et une assiduité sur les stages départementaux est aussi un de nos critères de sélection.

Le dernier point concerne le volume d'entraînement, un des paramètres essentiel à la progression, il est recommandé pour les poussins poussines de s'entraîner 6.00 à 8.00 heures par semaine réparties en 3 ou 4 séances et un minimum de 8.00 heures pour les benjamins benjamines

je reste à votre disposition pour toute question diverse

Veuillez, Madame, Monsieur recevoir nos salutations distinguées

Le cordonnateur technique départemental
A.MAC-LEAN

Le Président du CDTT62
E.MACHON



www.cd62tt.blog



Comité Départemental du Pas-de-Calais
de Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de Calais
9 rue Jean BART
62143 ANGRES

☎ : 03.21.72.67.34

cdtt@sport62.fr

